Communauté de Communes des Sucs

Relevé des décisions du Conseil Communautaire du 8 février 2018 à 20 heures
à Lapte

Membres en exercice : 34
Membres présents : 28
Membres avec pouvoir de vote : 4
Absents non excusés : 2

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07/12/2017	*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité approuve le compte-rendu de la séance précédente.*

SAFER	*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,* *-valide la signature d'une convention partenariale au 1er semestre 2018 ;* *-autorise le principe d'une réunion de travail sur Vigifoncier avec la CCDSucs et les communes membres qui le souhaitent, sans intervention CCDS pour le moment ;* *- donne un avis favorable à une éventuelle étude sur l'extension de la ZA Bouillou à St Maurice de Lignon.*
ZA BOUILLOU À ST-MAURICE DE LIGNON : VENTE D'UN LOT	*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la vente d'un lot à la SCI BACCO-IMMO représentée par M. BACCONIN, d'une surface de1 428 m², au prix de 25 € HT/m², charge Maître ROYET de la réalisation de l'acte de vente correspondant et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette vente.*
BILAN ET PLAN D'ACTIONS DU SERVICE TOURISME	*Le Conseil Communautaire prend acte du bilan 2017 du service tourisme et approuve à l'unanimité le plan d'actions 2018 proposé.*
RH : RÉGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS CONTRACTUELS	*Le Conseil Communautaire est informé de la proposition de tableau d'indemnités pour un passage en Comité Technique le 13/02/18 avant une validation définitive en séance.*
RH : RÈGLEMENT INTÉRIEUR / AVENANT N°2	*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la modification proposée et autorise le Président à signer l'avenant n°2 au règlement intérieur.*
RH : SYNTHÈSE DES ENTRETIENS PROFESSIONNELS 2017 ET PLAN DE FORMATION 2018	*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la synthèse des entretiens de l'année 2017, ainsi que les demandes de formations 2018.*
RH : OUVERTURES PRÉVISIONNELLES DE POSTES	*Le Conseil Communauté est informé des propositions d'ouverture de postes pour un passage en Comité Technique le 13/02/18 avant une validation définitive en séance.*

RH ET POLITIQUE SOCIALE	*Le Conseil Communautaire est informé des positions des maires des communes de Beaux et d'Araules qui ont fait déjà part de leur souhaitait d'aide de la CCDS pour avancer dans leur démarche.*
AVENANT À LA CONVENTION D'ADHÉSION DU SERVICE ASSISTANCE RETRAITE DU CDG 43	*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer l'avenant correspondant.*
DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (DOB) 2018	*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide le DOB 2018, son programme et les observations suivantes :* *- l'esprit du PACTE à venir serait, en cas de souhait d'augmentation sur le territoire des taux, qu'elle provienne uniquement de la CCDS et que les communes maintiennent le statut-quo sous condition de redistribution future ;* *- l'évolution du taux de la TEOM en 2018 pourra être rediscuté selon les cotisations qui seront votées par le SYMPTTOM.*
DETR 2018	*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le dépôt des deux dossiers présentés à la DETR 2018.*
FDS DE CONCOURS COMMUNAUTAIRES	*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide les modalités de report de reliquat 2015-2017 ainsi que les demandes présentées, sous couvert de la finalisation des plans de financement de chacune des opérations.*
AMÉNAGEMENT DU SIÈGE COMMUNAUTAIRE	*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la délégation à donner au Président à signer les marchés à l'issue de la période de consultation des entreprises. Le Conseil sera informé des résultats lors d'une séance ultérieure.*
ADHÉSION AMF 43	*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité moins une abstention, donne un avis favorable à l'adhésion à l'AMF 43 à partir de 2018.*
SPANC CC DES SUCS	*Le Conseil Communautaire est informé de la distribution d'un classeur explicatif établi par le délégataire du service à destination de chaque mairie de la CC des Sucs.*
DOSSIERS FART	*Le Conseil Communautaire est informé des décisions d'octroi des aides pour 3 dossiers par le Bureau, dans le cadre de la délégation qui lui a été donnée.*
COMPÉTENCE GEMAPI	*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :* - *décide de donner mandat au Président pour engager la procédure de retrait de la CCDS du SICALA en qualité d'adhérent ;* - *donne son accord pour se rapprocher de la CCLS et de la CPPM pour préfigurer en 2018 le service et l'exercice mutualisés de la compétence GEMAPI ;*

	- *donne son accord pour proposer au SICALA une collaboration éventuelle sous forme de convention de prestation de services (paiement contractuel du service rendu) pour divers actions liées à la gestion et l'entretien des cours d'eau,* - *charge le Président de signer toute pièce utile à ce dossier.*
MISE À DISPOSITION OUTIL WEB SIG	*Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la convention à passer entre la CC des Sucs et le PETR.*
AVI 43 : DEMANDE DE SUBVENTION	*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 000 € à l'association AVI 43 pour l'année 2017.*
SYSTÈME D'INDEMNITÉ COMPENSATRICE À LA COMMUNE DE LAPTE POUR ALSH ADOS	*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'attribuer à la commune de Lapte une Indemnité Compensatrice de 895 € pour l'utilisation de ses locaux.*
ÉTUDE LOCATION / ACHAT MINIBUS	*Le Conseil Communautaire, au vu des coûts et à l'unanimité, décide de ne pas donner suite à ce dossier.* *Le Conseil Communautaire, sur proposition du Président et à l'unanimité, décide de ne pas donner suite dans l'immédiat à l'organisation d'une commande groupée pour les transports scolaires relatifs à l'apprentissage de la natation, considérant que ce dossier n'est pas prioritaire.*
CHANTIERS DE JEUNES ET BOURSE AU PERMIS DE CONDUITE – EDITION 2018	*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide les éléments suivants pour 2018 :* - *organiser 4 chantiers de jeunes durant l'été 2018 de 30 h chacun :* • *à Maubourg avec l'aides des services techniques de la commune de St Maurice de Lignon,* • *à Artias avec l'aide des Amis d'Artias et des Services techniques de la commune de Retournac,* • *à Saussac avec l'aide des Amis de Saussac,* • *à St Julien du Pinet ou St Maurice de Lignon le cas échéant* - *octroyer 40 bourses au permis de conduire en contrepartie de l'implication des jeunes du territoire âgés de 16 à 18 ans dans ces chantiers, (les jeunes les plus âgés seront retenus dans la limite de 40, les plus jeunes seront mis sur liste d'attente pour 2019 ; seuls les jeunes ayant 16 ans révolus pourront déposer un dossier d'inscription). Des critères de proximité et de mobilité peuvent être également utilisés pour faciliter l'organisation.*

	- *que les bourses au permis 2018 (8 000 €) soient utilisées sur l'exercice 2018 et seront affectées au C/611,* - *autoriser le Président à signer les conventions avec les auto-écoles,* - *autoriser le Président à signer les contrats ou conventions de mise à disposition relatifs au personnel encadrant, et à organiser une navette pour transporter les jeunes sur les lieux des chantiers.*
RELAIS PETITE ENFANCE : INVESTISSEMENT POUR SALLE DE ST MAURICE DE LIGNON	*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à :* • *solliciter la CAF pour obtenir une subvention dans ce cadre,* • *engager les dépenses pour un montant maximum de 1700 € HT aides comprises.* • *encaisser les recettes obtenues dans ce cadre.*
AIDES PARASCOLAIRES 2017/2018 – PARTIE 1	*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à verser les aides parascolaires sollicitées à hauteur des pièces justificatives produites par les émetteurs des demandes, soit 8 450 €.*
ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DE DANSE : PROJET D'ÉTABLISSEMENT	*Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité le projet d'établissement présenté.*
DEMANDE DE SUBVENTION 2018 ASSOCIATION PICCOLO SAXO ET COMPAGNIE	*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à verser une subvention annuelle de 4 900 € à l'association Piccolo et Compagnie et charge le Président d'inscrire les crédits correspondants au budget 2018.*
MISE EN PLACE DU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE DU PORTAGE REPAS À DOMICILE	*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,* *- approuve la mise en place du prélèvement automatique pour le service portage de repas selon les conditions précitées ;* *- approuve l'autorisation à donner à M. le Président pour signer tout les documents nécessaires pour mettre en place le prélèvement automatique ;* *- approuve la modification à apporter au règlement intérieur du service portage de repas concernant les nouvelles modalités de paiement ;* *- décide de transférer le produit des repas à domicile sur le CIAS à compter du 01/01/2019, conformément à son objet.*

A Yssingeaux, le 12 février 2018

Le Président,

Bernard GALLOT

Communauté de Communes des Sucs Haute-Loire